



DEPARTEMENT DE L'HERAULT - ARRONDISSEMENT DE BEZIERS
Commune de POMEROLS

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 14 OCTOBRE 2016 A 18H00.

Présents : Mesdames FABRE Fabienne, SALVADOR Sylvie, SORLI Nelly, POMAREDE Marie-Aimée, LE MINIHI Marjorie, THIEULE Sabine, THIEULES Marie-Line. Messieurs GAIRAUD Robert, DURBAN Laurent, ORTIZ Gérard, STEKELOROM Claude, MOULINOT Robert, ICHÉ Bernard, BONNEFOUS Bernard.

Absents : Mme REBEJAC Sophie a donné procuration à M. Laurent DURBAN.
M. Olivier BAYARRI a donné procuration à M. Gérard ORTIZ.
M. Loïc CASANOVA a donné procuration à Mme Marie-Aimée POMAREDE.
Mme Catherine RAMOUILLET a donné procuration. à M. Claude STEKELOROM.
M. Antoine AMOROS est absent.

M. le Maire fait circuler à tous les membres du Conseil Municipal le feuillet de clôture à signer de la séance précédente. M. le Maire propose de nommer Mme THIEULES Marie-Line comme secrétaire de séance.

M. le Maire met au vote le PV de la séance précédente du 28 Juin 2016. Il demande s'il y a des remarques. En l'absence de remarques, le PV est adopté à l'unanimité. M. le Maire propose de rajouter au point IX Subvention exceptionnelle à l'Association des Parents d'Élèves (A.P.E.) : Adoption à l'unanimité.

I – Convention avec l'Établissement Public Foncier (E.P.F) pour l'opération « Mas des Vignerons »

M. le Maire met au vote : Adoption à l'unanimité.

II – Marché « Traitement des façades du parking centre du village » : choix de l'entreprise

C'est l'entreprise AGUD qui est l'entreprise proposée par la commission d'appel d'offres :

Coût du marché : 96 996 Euros.

M. le Maire met au vote : Adoption à l'unanimité.

III – Travaux d'aménagement de la traversée du village : choix du maître d'œuvre

M. le Maire a proposé au Conseil Municipal le cabinet BEL.

M. le Maire met au vote : adoption à l'unanimité.

IV – Réalisation d'un lotissement communal secteur marche gay : choix du cabinet pour dossier permis d'aménager et lancement appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de cette opération

C'est le cabinet EPSILON qui est proposé aux membres du Conseil Municipal pour un montant de 23 500 Euros HT. M. le Maire met au vote : Adoption à l'unanimité.

V – Création d'un budget annexe pour le futur lotissement communal Il y a obligation de créer un budget annexe pour le futur lotissement communal.

M. le Maire met au vote : adoption à l'unanimité.

VI – Taxe sur le Foncier Bâti : suppression de l'exonération de 2 ans sur les constructions nouvelles

M. le Maire met au vote : adoption à la majorité – 2 abstentions (Mme Nelly SORLI et Mme Sabine THIEULE)

VII – Autorisation de signature de la convention d'intervention financière de la C.A.H.M. auprès de la commune pour mise en accessibilité des points d'arrêts du service de transport public urbain intercommunal

Il faudra réaliser 2 points d'arrêt sur 2 ans.

M. le Maire met au vote : Adoption à l'unanimité.

VIII – Convention de renouvellement de l'adhésion de la commune au service « Pôle médecine préventive » du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale

M. le Maire met au vote : adoption à l'unanimité.

IX- Subvention exceptionnelle au Foyer Rural pour l'organisation de la fête des animaux totémiques et subvention exceptionnelle à l'A.P.E

• **Au Foyer Rural** : 670 Euros de subvention exceptionnelle. M. le Maire met au vote : adoption à l'unanimité.

• **A l'Association des Parents d'Élèves A.P.E** : 312 Euros de subvention exceptionnelle. M. le Maire met au vote : adoption à l'unanimité.

X – Virement de crédits au budget Campotel – décision modificative n°1

Il s'agit de régler des dépenses de type sommiers, matelas.

M. le Maire met au vote : adoption à l'unanimité.

XI – Avis sur l'adhésion de PORTIRAGNES au service « enlèvement des tags » du SIVOM du canton d'Agde

M. le Maire met au vote : adoption à l'unanimité.

XII – Rapport d'activités 2015 de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un CD ROM est à disposition au secrétariat de la Mairie pour consultation.

XIII – Rapport d'activités 2015 du SIVOM du canton d'AGDE

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un CD ROM est à disposition au secrétariat de la Mairie pour consultation.

XIV – Informations diverses